

POUR MIEUX REpondre A VOTRE DEMANDE

Heures d'ouverture : 8h – 12h30 13h30 – 17h00
Du lundi au vendredi

Téléphone standard : **03.69.33.23.23**
Télécopie : **03.69.33.23.00**
E-mail : lvd.67@bas-rhin.fr
Site internet : www.cg67.fr

Précisez auprès de notre accueil - standard l'objet de votre appel

- Fanny FRECKHAUS, chargée d'accueil
- Stéphanie WEBER, chargée d'accueil

Pour toute réclamation relative à la facturation, veuillez contacter

- Isabelle SCHEUER, responsable budgétaire

***Pour toute réclamation liée à la qualité de nos prestations,
veuillez contacter***

- Françoise HEITZ, responsable Qualité

POUR TRAITER AU MIEUX VOS ECHANTILLONS

Dépôts des prélèvements au LDA67

Vous pouvez déposer directement vos prélèvements au LDA67 – 2 place de l'Abattoir – **du lundi au vendredi à l'accueil, de 8h à 12 h30 et de 13h30 à 17h00.**

Tout prélèvement doit être accompagné d'une demande d'analyses.

Vous pouvez les télécharger sur le site du Conseil Départemental ou en recevoir par courrier ou mail sur simple demande, en appelant le 03.69.33.23.23.

Consignes de biosécurité

Les seringues et les aiguilles ne doivent en aucun cas être laissées dans les boîtes envoyées ou déposées au laboratoire.

Expéditions des colis

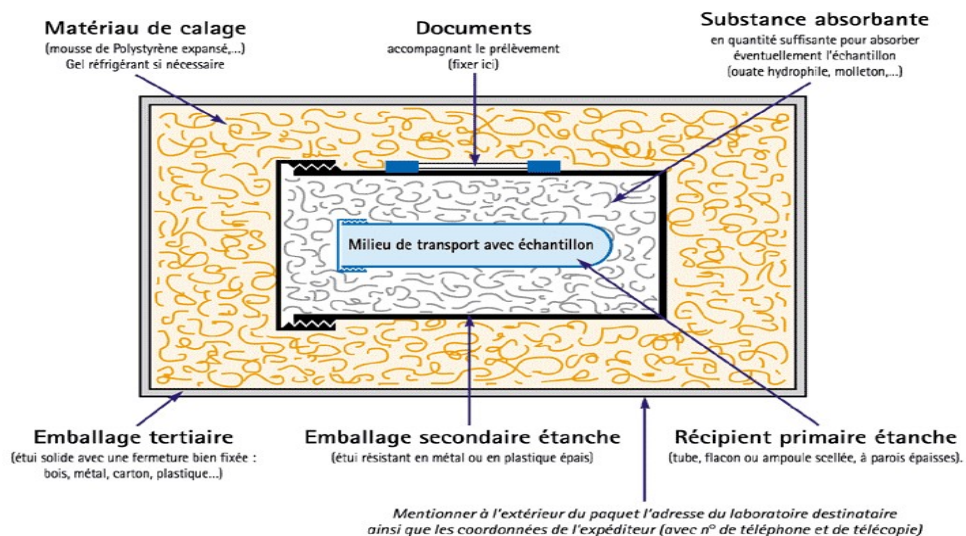
A la demande de la poste, conformément aux instructions générales de la Direction des Postes et aux réglementations nationales et internationales relatives à l'envoi de matières infectieuses ou de produits biologiques potentiellement infectieux, nous vous rappelons que :

- Les envois restent sous l'entière responsabilité de l'expéditeur
- Les cadavres d'animaux et, à fortiori les animaux vivants, ne doivent pas être expédiés par la poste
- Les prélèvements effectués sur animaux et destinés aux examens de laboratoire sont admis à circuler par la poste s'ils répondent aux règles de conditionnement suivantes :

Utilisation d'un système à triple emballage agréé

- 1) Récipient primaire identifié (nom, n° de l'animal) étanche contenant le prélèvement
- 2) Emballage secondaire étanche, résistant aux chocs, tapissé d'un matériau absorbant
- 3) Emballage tertiaire résistant dont la plus petite dimension est supérieure à 10 cm.

Schéma simplifié d'un triple emballage
(selon normes de la classe 6.2. de l'O.N.U.)



- Tous les documents d'accompagnement (commémoratifs, ordonnances ...) doivent être placés entre l'emballage secondaire et l'emballage tertiaire ou dans une enveloppe à l'extérieur de l'emballage tertiaire du colis.
- Marquage du colis selon l'ADR du 01/01/2009 (cf. annexe1)

Méthodes

Les principales méthodes mises en œuvre au laboratoire sont les méthodes normalisées en vigueur (AFNOR/ISO) validées par l'AFNOR ou le COFRAC.

Résultat

Le résultat écrit, signé est transmis au(x) destinataire(s) désigné(s).
Pour toute aide à l'interprétation du résultat, vous pourrez contacter le laboratoire:

Paiement

Il se fait à la réception du titre de recette émis par la Paierie Départementale du Bas-Rhin.

Prix

Les tarifs sont votés annuellement par le Conseil Départemental.
Les prix indiqués sont des prix hors taxes. Le LDA67 est assujéti à la TVA, le taux appliqué est de 20%

Frais administratifs : chaque ouverture de dossier fait l'objet d'une facturation.

Majoration urgence : des analyses peuvent être traitées en priorité moyennant l'application d'un forfait « urgence ».

Les tarifs sont communiqués sur demande.